



Groupe de travail "Consommations et violences" : synthèse des avancées et recommandations

Rappels sur les groupes de travail de l'OVFF 34

L'observatoire des violences faites aux femmes de l'Hérault centre ses travaux sur **la parole des professionnel·les, personnes concernées et expert·es**. Afin d'approfondir certaines thématiques identifiées comme centrales par ces différents acteurs, des groupes de travail ont été créés.

Ceux-ci ont pour vocation :

- de **réunir les acteurs concernés** dans toute leur diversité : institutionnel·les, travailleurs·ses sociaux·ales, personnes concernées, associatifs, et dans les différents secteurs : Justice, santé, social, etc.
- de **partager les constats** sur chaque thématique pour construire un diagnostic de territoire cohérent,
- d'**identifier les besoins** pour améliorer la prise en charge des auteurs·rices et victimes de violences dans un objectif de lutte contre celles-ci.

Concrètement, les groupes de travail se réunissent plusieurs fois par an. Ils peuvent déployer des actions d'études et de partage des connaissances, par le biais de conduites d'enquêtes ou d'organisation d'événements.

Période de référence du GT "Consommations et violences" : 2023 - 2024

Nombre de réunions : 4

Nombre de participant·es : 23



Groupe de travail "Consommations et violences" : synthèse des avancées et recommandations

Contexte et choix de la thématique

Les échanges du groupe de travail sur les addictions se sont construits sur **la relation entre les consommations de produits, notamment l'alcool, et les comportements addictifs, et les violences intrafamiliales (VIF)**, ainsi que sur la prise en charge des personnes concernées. Cette thématique a en premier lieu été mise en avant par le Procureur du tribunal judiciaire de Béziers, qui a travaillé sur le lien entre consommation et passage à l'acte violent, dans le cadre des procédures portées devant la justice en 2020. Néanmoins, les données chiffrées ne peuvent pas émaner seulement des affaires portées devant la justice puisque celles-ci ne couvrent pas l'ensemble des situations.

Lors de la première réunion du groupe de travail de l'observatoire, son objectif a été défini. Il s'agissait de **développer l'interconnaissance entre le champ de l'addictologie et le champ de l'accompagnement des auteurs et victimes de violences conjugales** pour un meilleur repérage des missions, une fluidité dans les échanges et la construction de similitudes dans les postures professionnelles à adopter. En deux ans, cette première étape a été validée et cela s'est illustré par l'accompagnement du comité scientifique pour l'organisation d'un colloque sur l'addictologie en juin 2024 à Béziers.

Les rencontres du groupe de travail entre 2023 et 2024 ont mis en lumière la nécessité **d'une approche coordonnée et pluridisciplinaire dans le traitement des addictions et des violences**, tout en appelant à un soutien accru des politiques publiques et à une meilleure sensibilisation sociale.



Groupe de travail "Consommations et violences" : synthèse des avancées et recommandations

Objectifs du groupe de travail

- Interconnaissance sur les champs de l'addictologie dans la prise en charge des auteurs et des victimes de violences conjugales
- Travail sur un livret-outil opérationnel
- Elaborer une fiche de stage adossé à une structure participante pour recueillir des données qualitatives et quantitatives sur la thématique dans le département
- Harmoniser les pratiques des professionnel·les
- Intervenir lors de colloques sur le sujet et construire des modules de formations et sensibilisations

Freins identifiés par les professionnel·les

- Les professionnel·les de terrain ont fait remonter des **difficultés pour accompagner des femmes victimes de violences conjugales consommatrices de produits**, avec une invisibilisation parfois de la problématique. Il semble nécessaire de travailler au décloisonnement des pratiques professionnelles pour une meilleure connaissance des structures spécialisées de prises en charge et des premiers accueils.
- Sur le territoire de l'Hérault, nous observons **un manque de communication entre professionnel·les, du fait surtout de la méconnaissance des un·es et des autres et des manques de moyens pour se rencontrer**, entre les institutions de suivi des victimes de violences conjugales et les centres de soins, d'accompagnement et de prévention des consommations.



Groupe de travail "Consommations et violences" : synthèse des avancées et recommandations

Résumé des échanges et recommandations du groupe de travail

Lien entre alcool et violences

L'alcool est fréquemment impliqué dans les violences et les infractions. Il favorise le passage à l'acte, mais il est aussi utilisé par certains comme argument pour minimiser leur responsabilité, effaçant ainsi le caractère systémique et patriarcal des violences intrafamiliales. Ainsi, **toute publication sur le sujet doit faire l'objet de vigilance particulière**. Cette minimisation de l'acte violent entre également en écho avec la vision et le traitement des addictions par les pouvoirs publics français. Les associations d'accompagnement et de réduction des risques font remarquer que l'addiction ne fait pas systématiquement l'objet d'un traitement spécifique, les personnes souffrant d'addiction étant orientées régulièrement vers de la psychiatrie sans traitement spécifique ou soumis à une médication forte engendrant d'autres difficultés.

Enjeu des représentations sociales

Les personnes souffrant d'addictions sont stigmatisées. Le traitement des addictions est perçu comme de l'assistanat et les difficultés d'isolement et les **inégalités sociales dans l'accès aux soins renforcent cette marginalisation**.

Disparités sociales et justice

Les modes de consommation diffèrent selon les classes sociales. Certaines classes, plus favorisées, échappent souvent aux sanctions judiciaires, soulevant des questions d'inégalité dans la prise en charge et l'accès aux soins. Cette catégorie sociale apparaît moins dans le cadre de l'étude produite par le tribunal de Béziers, ce qui ne veut pas dire que les consommations et les violences se cantonnent à un groupe social défavorisé, comme elles ne sauraient être réduites à des tranches d'âge spécifiques.



Groupe de travail "Consommations et violences" : synthèse des avancées et recommandations

Résumé des échanges et recommandations du groupe de travail

Nécessité d'une approche pluridisciplinaire et de développement de formations croisées

La prise en charge des addictions devrait impliquer différent·es professionnel·les (médecins, travailleurs·ses sociaux·ales, éducateurs·rices). Les structures comme les CSAPA (Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) sont essentielles, mais manquent de moyens. Un soin médical n'est pas toujours nécessaire, une approche psychosociale peut suffire.

Limite des ressources actuelles

Les CAARUD (Centres d'accompagnement et de réduction des risques pour les usager·es de drogues) font également face à des contraintes financières qui limitent leur capacité d'accueil et de suivi. **Il existe un besoin criant de financement pour offrir un soutien adéquat**, en particulier pour les jeunes et les personnes en situation de précarité.

Décloisonnement des acteurs

Les participant·es insistent sur la nécessité de **décloisonner les services et de renforcer la collaboration entre les différents acteur·ices** (justice, santé, associations). Cela est central, notamment en ce qui concerne l'articulation entre les secteurs de l'addictologie, des violences conjugales et du judiciaire. **Une meilleure coordination et des échanges de pratiques sont nécessaires pour optimiser la prise en charge**, ces espaces pourront être mis en place par l'Observatoire. Dans une optique de développement de bonnes pratiques communes, la formation des professionnel·les sur les émotions et leur utilisation dans la prise en charge des violences conjugales et des addictions est essentielle.

Rôle des politiques publiques

Les actions de terrain doivent être davantage soutenues par les politiques publiques et bénéficier de financements adaptés, notamment en passant par des formations spécifiques en addictologie, sur les violences faites aux femmes et la réduction des risques (RDR), tout en articulant les actions locales avec les politiques nationales.



Groupe de travail "Consommations et violences" : synthèse des avancées et recommandations

Les productions du groupe de travail

Contribution au colloque organisé par Episode - 12/06/2024

L'Observatoire a contribué au groupe de construction d'un colloque organisé par l'association Episode 34, sous l'égide de Monsieur le Procureur du tribunal Judiciaire de Béziers. Lors de cette journée de rencontre et d'échanges, les professionnel·les du monde judiciaire, associatif et institutionnel ont présenté et confronté leurs points de vue sur les accompagnements croisés. Cette journée a permis l'impulsion d'une réelle dynamique de travail en coopération entre les acteurs et actrices de terrain pour des échanges de pratiques, la construction d'un accompagnement déconstruit sur les deux thématiques Violences conjugales et Addictologie.

La prise de parole de l'observatoire à cette occasion est disponible sur le site internet de l'OVFF 34.

Lancement de travaux étudiants

Les échanges du groupe de travail « Violences et consommations » ont favorisé l'implication de deux étudiant·es du master "Intervention et développement social" de l'université Montpellier Paul-Valéry en 2025 qui ont chacun·e réalisé un mémoire sur le lien entre violences conjugales et les addictions :

- *Violences conjugales et consommation de produits psychoactifs : une prise en charge complexe des professionnel.le.s* par Gabriel Cascaro
- *Violences conjugales et addictions : un lien à interroger* par Laura Mognet

Les synthèses et les mémoires sont accessibles sur le site internet de l'observatoire.